

LE FSE DU COLLEGE JACQUES PREVERT

A quoi ça sert ?

Le FSE (Foyer Socio Educatif) est une association, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, qui **encadre et finance les projets des élèves au sein de l'établissement.**

Il permet de fédérer la communauté éducative, comprenant les élèves et les membres de leur famille, les professeurs, le personnel ATOS (agents de service) et le personnel administratif, autour d'activités éducatives ou culturelles.

Pour l'année 2018 – 2019, divers clubs et ateliers sont proposés entre 12h30 et 13h20 à partir du lundi 1er octobre : les lundis : club jeux de stratégie et escape game ;

les mardis : club couture et créations – jeux de stratégie – danse (pompoms girls and boys) ;

les vendredis : club tricot et crochet - club écriture - club de lecture de livres anglais – ciné club.

Nous attendons aussi vos propositions et celles de parents qui pourraient encadrer d'autres activités.

En partenariat avec le service culturel municipal de Saint Genis-Pouilly, des abonnements préférentiels et encadrés par des professeurs seront proposés aux élèves autour de **plusieurs spectacles présentés en soirée au théâtre du Bordeaux.**

Le FSE participe au financement des **sorties** et des **voyages scolaires** de ses adhérents.

Le FSE finance l'**abonnement à des magazines disponibles au CDI.**

Le FSE participe au financement du **spectacle de fin d'année scolaire** .

Comment participer aux clubs et ateliers?

La cotisation annuelle est de **15 €** par année scolaire et par membre (nous acceptons les donations plus généreuses). **Tarif dégressif pour les fratries : 25 € pour 2 enfants ; 35 € pour 3 enfants.** Vous pourrez alors participer dans la limite des places disponibles aux clubs et ateliers mis en place.

Pour cela :

1. Compléter le **bulletin d'adhésion** ci-dessous et le faire signer par un responsable.
2. **Remettre ce bulletin à Mme Pauletto** (trésorière du FSE) lors des permanences inscriptions entre 12h - 13h15 (jeudi 27/9 et vendredi 28/09) ou dans le casier du FSE, **en y joignant la somme de 15 € en espèces ou en chèque (ordre : FSE du collège J. Prévert)**



BULLETIN D'ADHESION AU FSE DU COLLEGE JACQUES PREVERT de Saint Genis-Pouilly

NOM : Prénom : classe :

Adresse :

commune : téléphone :

email :

Je soussigné(e) souhaite adhérer au FSE du Collège J. Prévert, pour l'année 2018 – 2019.

Je joins à mon bulletin d'adhésion la somme de € en chèque / en espèces.

Fait à, le / / 2017

Signature élève :

signature du représentant légal :